

## Quelques données sur la forêt estrienne

Superficie forestière totale : 810 000 ha (77% du territoire)

Superficie forêt privée : 730 000 ha (~ 90% du couvert forestier) / ~ 9 200 propriétaires

Petite forêt privée (moyenne / lot : ~ 40 ha) : ~ 600 000 ha

Grande forêt privée (800 ha et plus d'un seul tenant) : ~ 130 000 ha (... dont Domtar 106 000 ha, Forêt Hereford 5 600 ha)

Forêt privée sous conservation volontaire (don écologique, servitude de conservation, etc) : ~ 15 000 ha

Forêt publique: 80 000 ha

Forêt publique sous régime de conservation ou sous bail : Parcs nationaux mont Orford, mont Mégantic et Frontenac, réserves écologiques Samuel-Brisson et Gosford (sommet), Forêt habitée Gosford, érablières sous gestion acéricole (1 200 000 entailles) : ~ 42 500 ha

Forêt publique sous régime d'aménagement forestier : ~ 37 500 ha (UA 051)

Type de peuplements forestiers : 35% feuillus, 43% mixtes, 17% résineux

Principales essences : érable à sucre, érable rouge, peupliers, sapin baumier, cèdre, épinettes (blanche et rouge)

Âge moyen des forêts estriennes : 88% des forêts ont moins de 80 ans

% propriétaires forestiers enregistrés (plan d'aménagement forestier) : ~ 40%

\*\*\*\*\*

Possibilité forestière / petite forêt privée : 1 800 000 m<sup>3</sup>s (une corde 4x8x8 = 4 m<sup>3</sup>s; un camion fardier = 35 – 40 m<sup>3</sup>s)

Possibilité de récolte annuelle: 3,2 m<sup>3</sup>s /ha par année

Récolte anticipée 2018 produits ligneux / forêt privée : 858 000 m<sup>3</sup>s (SPFSQ, APBB)

Récolte annuelle bois de chauffage / petite forêt privée : ~ 200 000 m<sup>3</sup>s

Nombre d'entreprises de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation : ~ 200 /~ 6 700 emplois

Entreprises (raison sociale) établies en Estrie : Domtar, Kruger, Graphic Packaging, Tafisa, Masonite, Fontaine, Blanchette, Lauzon, Champeau, etc

Retombées économiques de l'activité forestière (aménagement, récolte, transformation) :  
~ 500M \$ (2016).

Pour chaque mètre cube de bois mis en marché pour la transformation, les retombées économiques sont évaluées à 600 \$/m<sup>3</sup> (FPFQ).

Les retombées économiques mesurent l'effet de la dépense (capital investi) pour l'ensemble de la société. Ainsi,

- effet direct : rémunération des travailleurs et des entreprises
- effet indirect : rémunération des fournisseurs et des entreprises
- effet induit : dépenses des consommateurs en biens et services de toute sorte
- revenus fiscaux et parafiscaux de toute a chaîne

Entrepreneurs forestiers évoluant en Estrie et zones périphériques : ~ 40

Entreprises de camionnage accréditées (SPFSQ et APBB) / transport du bois : 45

Groupements forestiers présents en Estrie : 7

Conseillers forestiers indépendants en Estrie et environs : ~ 10

Organismes régionaux / environnement, écologie : CREE, Corridor appalachien, NCE, RAPPEL, COGESAF, COBARIC, COPERNIC et autres OBV, Ecotierra, Cultur'Innov, MCI et autres

Organismes régionaux / promotion et connaissances / forêts : SPFSQ, APBB, AFSQ, AMFE

Formation en foresterie et environnement : Centre de formation professionnelle Le Granit, Maison familiale rurale, CÉGEP de Sherbrooke, Université de Sherbrooke



*Acronymes* : Unité d'aménagement (UA), Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ), Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), Nature Cantons de l'Est (NCE), Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL), Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF), Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC), Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), Organisme de bassin versant (OBV), Memphrémagog Conservation inc (MCI), Association forestière des Cantons de l'Est (AFSQ), Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE)

Avril 2018